

Mode de collecte des déchets ménagers

- Points d'apport volontaire (OMR-CS-Verre)
- Porte à porte (OMR) et points d'apport volontaire (CS-Verre)
- Porte à porte (OMR-CS) et points d'apport volontaire (Verre)

OMR : Ordures Ménagères Résiduelles
CS : Collecte Sélective (emballage et papier)

Localisation des 22 déchèteries existantes

- Déchèterie (Dct)

LIMITES ADMINISTRATIVES

- COMMUNALE
- BATIMENT
- COURS D'EAU

Sources :
© DGFIP Cadastre 2016
© DREAL Auvergne Rhône-Alpes

